

Les mille sources de la Colère

N° 182

Janvier 2026

Edito

Le Projet de Loi de Finance 2026 prévoit **550** suppressions d'Emplois Temps Plein (ETP) à la DGFIP en 2026, une « diminution », selon le vocabulaire officiel, à périmètre constant. Le désormais traditionnel jeu de bonneteau des ETP entrants et sortants de la DGFIP permet à l'administration d'afficher une facture finale de - **433 ETP**. C'est bien évidemment un grossier mensonge de communication quand on décrypte précisément ces chiffres.

En effet, 167 ETP arrivent à la DGFIP dans le cadre du transfert de missions des Centres de Gestion Financière (CGF) des ministères de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de la Justice et des Ministères Sociaux.

Mais le nombre d'emplois nécessaire à la bonne réalisation des missions transférées est systématiquement sous estimé dès la décision de transfert. De plus, dans un second temps, 49 emplois sur les 167 sont immédiatement rétrocedés aux ministères d'origine au titre des gains de productivités issus de la mise en place des CGF sur ces missions ! Enfin, quand les agents des ministères en question sont appelés à suivre leur mission et donc intégrer la DGFIP, cela ne les intéresse pas toujours, ne serait-ce que par crainte que cette mission ne leur soit au final pas attribuée et qu'ils doivent assurer des tâches nouvelles qu'ils ne maîtrisent pas. En conséquence, ces 117 (167-50) « renforts » de la DGFIP arrivent avec des missions pour lesquels ils sont dès le début en sous-effectif, par omission volontaire et au nom de la « productivité »... À périmètre constant c'est bien 550 emplois détruits à la DGFIP en 2026.

Mais ce n'est pas fini, car la DG a identifié des missions prioritaires qui vont être renforcées. La notion de renforcement ne doit pas être très bien enseignée à l'INSP (ex ENA), car, quand une mission est prioritaire, on devrait créer des emplois plutôt que simplement les transférer depuis d'autres services de la DGFIP, victimes chaque année de suppressions d'emplois !

Au cas particulier, 140 emplois viendront « renforcer » la lutte contre la fraude et les amendes, 70 emplois en informatique, 20 emplois en Ressources Humaines (en partie pour gérer la Protection Sociale Complémentaire). Cerise sur le gâteau, la DG crée 5 centres de contact (4 pro et 1 amendes) avec 234 ETP (qui viendront achever de dépouiller les directions départementales et régionales en emplois). Ainsi, c'est 464 ETP supplémentaires qui sont redéployés hors des services de gestion départementaux, **qui perdront ainsi près de 1 000 emplois au total !** On comprend mieux l'urgence de la DG à casser le TAGERFIP et à refuser de communiquer sur les variations par départements, au nom de la nouvelle réforme de comptabilisation des emplois. Quand les résultats sont insoutenables, il est plus facile de détruire l'outil de mesure !

Pour persévérer dans le mensonge, la fiche « emplois » du Comité Social d'Administration de Réseau indique que tous les services de la DGFIP contribuent aux suppressions d'emplois. Depuis de nombreuses années, la CGT FIP dénonce la saignée des emplois, toujours supportée par les DDFIP et DRFIP mais épargnant Bercy et les Directions Nationales et Spécialisées (DNS). La DG fait donc semblant d'associer ces précieux emplois privilégiés aux efforts de suppressions d'emplois. Ce n'est qu'une illusion, car 16 emplois à Bercy et 56 en DNS sont affichés dans les suppressions, mais les missions de ces directions sont renforcées à hauteur de 12 et 34 redéploiements. C'était déjà le cas en 2024, on voit bien qu'il est plus difficile de réduire les emplois au plus près de la DG... Les services locaux vont perdre plus de 1 000 emplois en 2026, Bercy seulement 4... Alors qu'il faudrait en recréer partout !

L'ensemble des services de la DGFIP mérite les emplois nécessaires à la bonne réalisation et à l'amélioration de ses missions. Habiller les uns en déshabillant les autres est une politique irresponsable mettant les missions et les agents en concurrence, au détriment de la cohérence globale de notre service public et des conditions de travail de la plus grande parties des agents.

J'adhère en ligne à la CGT Finances Publiques >> ICI<<

Contacts

mail cgt.ddfip19@dgfip.finances.gouv.fr

tél : 06 19 30 22 37

Calcul mental

Sachant qu'au TAGERFIP 2024 la CORREZE comptait 306 emplois, que le nouveau comptage ETP en recense 326 avec un apport estimé de 37 postes pour le Centre de Contact, combien d'emplois vont être supprimés dans le département ?

Alors, heureux ?

A peine arrivé, Numérobis a concédé en décembre que la création du Centre De Contact était une chance pour les collègues qui verraient leur emploi supprimé. C'est vrai, si on y pense : Pas besoin de faire un long voyage pour rejoindre son nouveau poste et puis, le casque, ça a son charme.

Le saviez-vous ?

A elle seule, la DGFIP compte un tiers de l'ensemble des Administrateurs de l'État de la Fonction Publique. Si les places sont chères, ils pèsent sur la masse salariale, contribuant, notamment, à maintenir haut le salaire moyen à la DGFIP. Avec une grille de 32 échelons et un changement d'échelon tous les 18 mois, leur avancement est presque 2 fois plus rapide que celui des grouillots qu'ils ne croisent que rarement, à l'exception des pauses en espace restauration. .

Rappelez d'une cabine qui fonctionne

Sur Ulysse le 8 décembre dernier, Amélie VERDIER annonçait « un plan d'actions pluriannuel sur la période 2025-2027 visant à améliorer les conditions de travail et à prévenir les risques suicidaires ». Un plan établi, selon la DG, après concertation avec les représentants du personnel. Si les O.S ont bien siégé, elles ont voté contre ce plan, en l'état, notamment, car il s'agit pour Bercy, une fois de plus de se dédouaner. Si le sujet n'était pas si dramatique, comment ne pas rire à un plan 2025 diffuser un 8 décembre... 2025 ? Comment oser affirmer vouloir « prendre en charge les agents rencontrant des difficultés d'ordre personnel et professionnel » et prévoir, dès 2026 d'écraser les TAGERFIP, permettant aux DDFIP de dégager le surplus d'agents et ainsi de poursuivre le travail de sape commencé avec la mise en place du NRP, sans se soucier des conséquences ?

Geste commercial

Compte-tenu de la vie chère aucune augmentation de la cotisation syndicale pour 2026 !

Le Bon Coin Bournazel

Vends maillot CAB saisons 2024/2025 et 2025/2026, très peu portés, Faire offre, échange possible contre maillot Montauban.

Prière d'éteindre la lumière en sortant

L'avènement de la facturation électronique va permettre à BERCY de légitimer la chute des effectifs et des fermetures de services, notamment là où des chefs de service, voire des collègues, en sont presque à militer pour qu'on interdise les parkings aux usagers, et, qu'au final, le public ne soit plus reçu, du tout. Il restera la messagerie, et le téléphone, dans les Centres De Contact...

La nation reconnaissante

Déjà pénalisés pécuniairement en matière de protection sociale, nos retraités le sont désormais également en matière de vacances : après l'annulation le 24 juin 2025 par le Conseil d'État d'une circulaire de 2023 les privant de l'accès aux chèques-vacances, le Ministre de la Fonction Publique est revenu à la charge en faisant paraître par la DGAFP une circulaire allant dans le même sens dès le 18 juillet 2025. Le but est peut-être de priver de congés nos anciens pour les embaucher comme auxiliaire à moindre coût ?

Tous les gagnants ont joué !

1 panier garni et 1 carte cadeau ont été gagnés en Corrèze lors notre dernière souscription nationale !

